



Versailles, le 30 décembre 2008

Communiqué de presse

L'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles prend acte avec satisfaction du rejet par le Conseil d'Etat de la requête en appel déposée par M. de Bourbon-Parme, qui tendait à l'annulation de l'ordonnance du Tribunal administratif de Versailles qui, le 24 décembre dernier, avait rejeté ses prétentions à censurer l'exposition consacrée à Jeff Koons.

L'Établissement se réjouit de la fin de ce contentieux ridicule et inutile. L'exposition *Jeff Koons Versailles* se terminera normalement le 4 janvier prochain.

Contacts presse

Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey
01.30.83.77.01/77.03

helene.dalifard@chateauversailles.fr
aurelie.gevrey@chateauversailles.fr